



*Ecrire lisiblement....merci !
tout formulaire illisible sera ignoré...*

Nom :	Prénom :	
Adresse :	CP :	Ville :
Né(e) le :	Profession :	
Tél (OBLIGATOIRE) :	email :	

niveau actuel :	<u>souhaite</u> préparer :	Date :
permis bateau Oui/Non	niveau (1à 4) :	Signature
n° FFESSM :	initiateur :	

COTISATION		
adulte	cadet (<16ans) ou deuxième plongeur de la même famille	du 3eme au 5eme plongeur ou Nageur piscine
1155€	105€	75€

chèque à l'ordre

CST

ASSURANCE (active à réception de votre chèque par AXA voir site onglet documents pour garanties)					
	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine	MAIF ou autre
Base	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 42 €	<input type="checkbox"/> 11 €	<input type="checkbox"/>
Top	<input type="checkbox"/> 39 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 83 €	Pas de garantie	

chèque à l'ordre

AXA

PLONGEES		
à l'unité	enfant 10€ adulte 15€ baptême 10€	<i>Forfait saison illimité obligatoire pour passer les niveaux à partir de N2 (voir au dos) à régler lors de l'inscription à la plongée</i>
<i>les plongées sont gratuites après 10 plongées réglées</i>		

chèque à l'ordre

CST

CAUTION (pour emprunt du matériel du CST)	
2 chèques de caution de 300€ chacun (archivés, non encaissés) ils ne seraient encaissés que si le matériel n'est pas restitué 15j après la date prévue 2 X 300€	

chèque à l'ordre

CST

TARIFS du CST : ils sont rappelés sur le site www.cst-tarbes.fr onglet horaires

IMPORTANT ET INDISPENSABLE (ce paragraphe DOIT être complété)	
personne à prévenir :	tél :
médecin traitant :	tél :
allergie a l'aspirine NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> ou à d'autres médicaments, lesquels :	
problème de santé actuel :	

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs		
je soussigné(e)	père/mère de :	
autorise mon fils/fille à pratiquer l'une ou l'autre des disciplines FFESSM au sein du CST.		
Fait à	le	signature

PIECES A JOINDRE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE : TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REFUSEE

la présente fiche dûment complétée,

un certificat médical de non-contre-indication à la plongée, daté de moins de 3 mois.

Pour les enfants (examen ORL obligatoire), et les passages de niveau d'encadrement, il doit être établi par un médecin du sport ou fédéral. CONSERVER LA COPIE DU CERTIFICAT MEDICAL OU EN REALISER UNE AVANT DEPOT DU DOSSIER

les chèques de cotisation et d'assurance, plus éventuellement, les chèques des autres prestations (caution pour le prêt du matériel, frais de passage de niveaux), et 2 enveloppes timbrées avec votre adresse

une photo d'identité (avec les nom et prénom mentionnés au dos) **(OBLIGATOIRE)**

En plus, pour les nouveaux arrivants au CST :

la photocopie des brevets obtenus dans un autre club.

Cocher chaque case pour contrôler le dossier

A NOTER :

La cotisation CST comprend :

- La licence Fédérale, le permis de chasse sous-marine, l'assurance en Responsabilité civile auprès des tiers.
- Le prêt des blocs, détendeurs et gilets pour les activités et sorties du club moyennant la caution « emprunt de matériel »
- La formation pratique, et théorique par les moniteurs (dans la limite des possibilités du Club).
- Des tarifs préférentiels pour l'achat d'équipement.

La cotisation CST ne comprend pas :

- Le prêt de l'équipement individuel hors bloc et détendeur (palme, masque, tuba, combinaison,...).
- Le coût des plongées-mer : Forfait plongées illimité pour les formations N2/N3 ou plongée à l'unité.

Le matériel mis à disposition au CST, moyennant la caution est : bouteille (12l), détendeur (1^{er} et 2^{ème} étage + manomètre) et gilet stabilisateur

Les bouteilles personnelles des adhérents du CST qui doivent être enregistrées au CST pourront être vérifiées en TIV moyennant la somme de 5€/bouteille.

Les informations qui vous concernent sont strictement destinées au CST. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez un email à l'adresse info@cst-tarbes.fr

L'accès à toutes les activités du Club n'est autorisé qu'aux licenciés à jour de leur cotisation.

FORMATION

N1

30€

N2, N3

avec le forfait plongées illimitées sur l'Hippocampe

200€

Chèque à l'ordre :

CST

LES FORMATIONS SONT DÉCIDÉES CHAQUE ANNÉE PAR LE CLUB EN FONCTION DES DEMANDES, ET DES POSSIBILITÉS... L'ACCÈS AUX FORMATIONS EST SOUMIS A DES CONDITIONS PARTICULIÈRES ET IMPÉRATIVES POUR CHACUNE D'ELLES. LE DÉTAIL PEUT ÊTRE OBTENU AUPRÈS DES MONITEURS RESPONSABLES DES FORMATIONS.

AVEZ VOUS BIEN RELU VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ?

DOSSIER REÇU ET VALIDÉ PAR :

LE :